

## Formulaire de « filtration » Environnemental et Social

### Nature et envergure du sous-projet :

Bureau Régional de : Ndzouani

Intitulé du sous projet : Réhabilitation des 4 salles de classe à Koni djodjo y compris latrines et point d'eau.

Type de sous-projet : Infrastructure de Base

Localisation : Koni djodjo

Village : Koni djodjo

Commune : KONI

Région : DOMONI

### Objectif du sous-projet

- Renforcer la capacité des communautés dans la réalisation de leur sous projet et la gestion de leur développement ;
- La réhabilitation d'infrastructure résilient au changement climatique ;
- Remettre en état les salles de la classe endommagé par le cyclone Kenneth ;
- Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
- Renforcer la capacité des CPS en matière de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés
- Créer des emplois temporaires

### Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées :

- Remettre en état du solivage et remplacement totale du plafond en feuilles isorels de 6mm d'épaisseur,
- Remplacer totalement la toiture par des tôles neuf galvabac prélaquées ou ondulée de 63/100 sans charpente,
- Faire la Chappe bouchardé pour la véranda.
- Fournir et pose des fenêtres et portes bois du pays, Traitement des fissures par les produits SIKA
- Faire la peinture sur les murs, plafond, portes et fenêtres.
- Fournir le tableau murale et tables bancs
- Peinture sur les murs, plafond, portes et fenêtres.

- En IDB : Réhabilitation des 4 salles de classe y compris latrine et point d'eau,

Coût estimé du sous-projet : **13 811 632 KMF**

Envergure du sous-projet : Superficie : 180m<sup>2</sup>

Longueur :

Catégorie : Ecole

Ouvrages prévus \_\_\_\_\_

### 1. Description du sous-projet :

Le village de koni djodjo se trouve au sud-Est de l'île de Ndzouani dans la région de Domoni et a 10 km de Bambao Mtsaga. Suite au passage du cyclone Kenneth le village de koni djodjo a été parmi les zone les plus touche du cyclone, parmi laquelle l'état des salles de classe de l'école primaire de Koni djodjo sont totalement dégradés. Pour garantir la sécurité de la population du village qui pratique cette enceinte, quatre salles de classe seront réhabilitées.

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix) : le site du sous projet est choisi par une approche participative, en collaboration avec le CPS et sur validation de la communauté. Il a été choisi parmi les besoins prioritaire du village suite au passage du cyclone Kenneth
2. Superficie du site de sous-projet : 1800m<sup>2</sup>/ Longueur :
3. Statut du site d'implantation du projet :  
Propriété de l'état (domanial/communautaire) : oui. Propriété privée : non
4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet: Déviation d'une partie d'une portion de la route non
5. Nombre de bénéficiaires directs : 2186 Hommes : 2321 Femmes : \_\_\_\_ Enfants :
6. Nombre de bénéficiaires indirects : 200 Hommes : 120 Femmes : \_\_\_\_ Enfants :
7. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires :  
Agriculteurs : \_\_X\_\_ Eleveurs : \_\_X\_\_ Pêcheurs \_\_X\_\_ Autres (précisez) \_\_\_\_\_
8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ?  
Oui : \_\_ Non : X  
Si oui, nature de l'acte \_\_\_\_\_ Valeur juridique \_\_\_\_\_
9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :  
Koni Djodjo est un village de Ndzouani en terme démographique et économique possédant un potentiel énorme dans les secteurs agricole, élevage et pêche. La population locale se mobilise dans la protection de l'environnement.

## 2. Environnement Naturel

(a) Décrivez la végétation dans / atenant au site du sous-projet :

La végétation sur site est composée essentiellement de l'herbe.

(b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée :

Le dépôt de sable dans la partie de la réhabilitation des salles des classes fait pousser des herbes soit environ 120 m<sup>2</sup> de couverture d'herbes qui sera enlevé.

(c) Y-a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (décrire ci-dessous)

(i) Forêt naturelle intacte : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_+\_\_

(ii) Forêt côtière sur dunes : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_+\_\_

(iii) Forêt riveraine : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_+\_\_

(iv) Mangroves : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_+\_\_

(v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_+\_\_

f

(vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

(vii) Autre (décrivez) :

### 3. Ecologie des rivières et des lacs

Y-a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, telles les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps :

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

(Décrivez)

### 4. Zones protégés

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) :

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 6. Paysage / esthétique

Y-a-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 7. Plantes nuisibles envahissantes le long des lignes de distribution

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

### 9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le recasement involontaire ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la prise involontaire de terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle le déménagement ou la perte d'abri ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de l'accès au terrain ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de bien ou d'accès à des biens? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménagé vers un autre site ?

Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégées légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne etc) ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### 11. Pollution par le bruit des génératrices

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_

#### Pour les Sous projets IDB

	Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :	A cocher	Action
1	Toutes les réponses sont « non »	X	Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnemental et sociale (PGES)
2	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8		Abandonner car le sous-projet est non éligible
3	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11		a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet. b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes

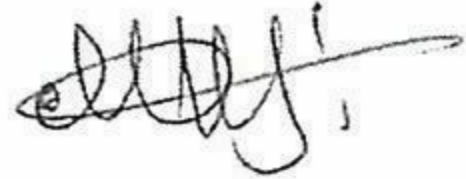
7

		<p><i>environnementales qui risquent d'être affectées par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnemental</i></p> <p><i>c) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR).</i></p>
--	--	--

Etabli par : RTI NDZ

DATE : 04/08/2020

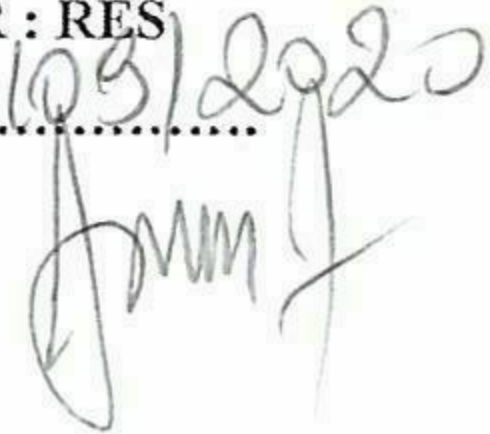
Signature



APPROUVE PAR : RES

DATE : 04/08/2020

Signature



7

### PGES de Koni-Djodjo

FICHE ENVIRONNEMENTALE	
Intitulé du microprojet : réhabilitation de trois salles de classes, la trine et point d'eau à KONI-Djodjo	
Localité : KONI-Djodjo	
Région : Koni	
Commune : Koni	
Description du sous projet :	<p>Le village de Koni est situé à Sud-Ouest de l'île de d'Anjouan dans la région de Koni. Le sous projet dont il est question est la réhabilitation de quatre salles de classe, d'une latrine et de point d'eau. Le sous projet est implanté dans l'enceinte de l'EEP. Le bâtiment sera couvert en toiture en pente et en matériaux résistant à l'oxydation dans le temps de vie de la structure (Tôle galvabac ou autre). Le bâtiment mesure entre 20 mètres de longueur et 10.5 mètres de de largeur soit environ une emprise maximale de 140 m<sup>2</sup>.</p> <p>Les salles de classe réhabilitées seront équipées en mobiliers scolaires : 80 tables bancs.</p>
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le sous projet : le sol, l'air, l'eau, la flore et l'homme	
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projets :	<p><b>Phase réalisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier : nuisances et pollutions, précarité sanitaire, risque de forme de violence basée sur le genre (sexe) Sécurité, au Travail (SST)</li> <li>- Terrassement (fouille en rigole...) : érosion du sol, risque d'accumulation des produits de fouille, fragilisation du sol</li> <li>- Génie civil (maçonnerie, béton...) : Eparpillement des sachets des ciments, dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de gâchage, risque d'extraction du sable, risque d'accident</li> <li>- Repli de chantier : Dégradation, Saleté, Changement du paysage</li> </ul> <p><b>Phase d'Exploitation</b> : Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement et usée, manque d'hygiène,</p>
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :	<p><b>Phase réalisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier : Installer le chantier sur des terrains domaniaux, intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, aménager les aires de stockage des matériaux. Veuillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, éviter de faire travailler le personnel malade, délimiter le chantier par des panneaux de signalisation. Sensibilisation sur les VBG, mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG, application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise, sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection ; sensibiliser la population locale afin de réduire la fréquence de circulation sur les lieux de travail</li> <li>- Terrassement (fouille...) : Fouiller uniquement les zones concernées par les travaux, engazonner la partie dénudée non exploitée, mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage</li> <li>- Génie civil (Béton, maçonnerie...) : Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles, réaménager correctement les aires de gâchage, ne pas utiliser des sables de mer</li> <li>- Repli de chantier : Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction.</li> </ul> <p><b>Phase Exploitation :</b> Equiper les salles de classe par des poubelles, construire un incinérateur, mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales et usées dans</p>

f

les exutoires naturelles, aménager les exutoires, mettre en place des panneaux de signalisation, sensibiliser la population sur la protection de l'environnement						
Plan de Gestion Environnementale et sociale	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif	
Installation	Nuisances et pollutions	Installer le chantier sur des terrains domaniaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	400 000	
		Délimité la base de vie de chantier	Entreprise	Avant démarrage de travaux		
	Précarité sanitaire	Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier	UGP, CP, entreprise	Avant démarrage de travaux		
	Risque de propagation du virus COVID-19	Veillez au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19	Entreprise	Pendant les travaux		
		éviter de faire travailler le personnel malade,	Entreprise	Pendant les travaux		
		délimiter le chantier par des panneaux de signalisation.	Entreprise	Pendant les travaux		
	Risque de forme de violence basée sur le genre (sexe)	Sensibilisation sur les VBG,	Entreprise	Avant le démarrage de travaux		
		application des codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise	Entreprise	Avant le démarrage de travaux		
		mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG	Entreprise	Pendant les travaux		

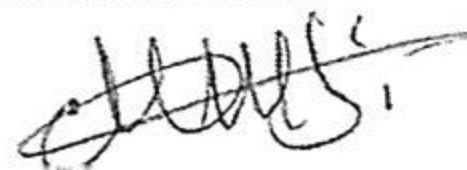
	Santé, Sécurité, au Travail (SST)	sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection ;	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux	
		Mettre à disposition du chantier une boîte à pharmacie pour les premiers secours	Entreprise	Pendant les travaux	
Phase réalisation des travaux	Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage	Aménager les aires de stockage des matériaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	Compris dans le prix unitaire de l'installation
	Erosion du sol	Fouiller uniquement les zones concernées par les travaux,	Entreprise	Pendant les travaux	30 000
	risque d'accumulation des produits de fouille	Mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage	CP	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de fouille
	Eparpillement des sachets des ciments	Stocker les sachets utilisés avant rejet dans les poubelles	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
	Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de gâchage	Réaménager correctement les aires de gâchage	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie



	Dégradation, Saleté, Changement du paysage	Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage, nettoyer l'environnement de la construction.	Entreprise	Après les travaux	125 000
Phase Exploitation	Risque d'érosion due aux eaux de pluie	Mettre en place un système de collecte et drainage des eaux pluviales	Entreprise	Pendant les travaux	400 000
	Manque d'hygiène	Mettre en place des poubelles,	Entreprise	Pendant les travaux	80 000
		Installation d'incinérateur,	Entreprise	Pendant les travaux	200 000
		Mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées	Entreprise	Pendant les travaux	200 000
		Aménager l'exutoire	Entreprise	Pendant les travaux	200 000
	Risque de dégradation du littorale	sensibiliser la population sur la protection du littorale	CP, UGP, Entreprise	Pendant les travaux	NA
	<b>Total</b>				<b>1 685 000 KMF</b>
Observations - Remarques	<p>(i) Pour l'économie d'énergie électrique, les mesures et dispositions suivantes seront prises en considération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'utilisation au maximum de la lumière du jour pour l'éclairage et ce, en prévoyant des plafonds assez hauts, des fenêtres horizontales hautes ombragées assurant un contraste meilleur et une orientation nord / sud des salles de classe permettant d'introduire des éléments architecturaux (brises de soleil) pour régulariser l'entrée de la lumière naturelle ;</li> <li>• La diminution de l'éblouissement en contrôlant l'utilisation de la lumière du jour réfléchi ;</li> <li>• L'utilisation des luminaires fluorescents munis de ballasts électroniques qui consomment moins de courant que les ballasts classiques. En outre, leurs réflecteurs ainsi que leurs grilles seront choisis de façon à avoir des rendements élevés.</li> <li>• L'utilisation de luminaires équipés de lampes économiques ;</li> </ul> <p>(ii) Les ressources en eau sont rares et leur consommation coûte cher, c'est pourquoi, il est recommandé d'installer :</p>				

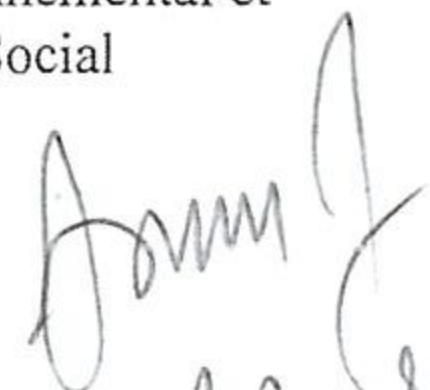
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• une robinetterie et des équipements sanitaires résistants et ne nécessitant qu'un minimum d'entretien, pour éviter autant que possible les fuites ;</li> <li>• des robinets avec des réducteurs de débit (si les débits sont importants) ;</li> </ul> <p>Les déchets solides générés par les écoles doivent faire l'objet d'une gestion rationnelle et respectueuse de l'environnement. Le recyclage des papiers et cartons, composante essentielle de ces déchets dans les écoles, devrait constituer une priorité. Les concepteurs devront donc prévoir les moyens permettant de gérer ces déchets, avec une zone de collecte (plateforme en béton ou terre stabilisée, entourée de murets) qui abritera des fûts à couvercles pour le stockage provisoire, évitant ainsi l'émanation de mauvaises odeurs et la dissipation des déchets par le vent ou les animaux. Une fois collectés, ces déchets peuvent être incinérés (prévoir un incinérateur ou un lieu de brûlage).</p> <p>Recommandations :</p> <p>Les recommandations associent le bien-être et les mesures environnementales et sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les mesures d'évacuation rapide en cas d'incendie ou d'activité sismique ;</li> <li>- Adopter des peintures « froides » qui répondent aux mieux aux infrastructures scolaires. Cas du tableau peint en vert mat ;</li> <li>- Aménager des aires de jeu pour les élèves ;</li> <li>- Respecter de manière stricte les règles et les normes de construction pour les bâtiments publics et plus spécialement celles concernant les écoles ;</li> <li>- Respecter les règles de sécurité</li> </ul> <p>Prévoir un réseau d'assainissement complet des toitures et des espaces extérieurs qui permettent d'éviter au maximum les risques d'inondation et/ou permettent d'en subir les inconvénients le moins longtemps possible ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux tous les soirs à la fermeture du chantier.</li> <li>- Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques des blessures des enfants</li> </ul>
--	--

Responsable  
technique des  
Infrastructures



04-08-2020

Responsable  
Environnemental et  
Social



04/08/2020